

NOTICE DESCRIPTIVE

Nom :

Studently TARBES

Résidence pour étudiants située 12/14 Avenue de l'Echez – 65000 Tarbes, composée de 167 lots, répartis dans 2 bâtiments.

1 - STRUCTURE DU BATIMENT

GROS OEUVRE

- Fondations et infrastructure en béton armé selon l'étude de sol et le calcul de l'Ingénieur structure.
- Ossature générale par murs porteurs (béton ou brique) et poteaux en béton armé.
- Plancher séparatif des lots en dalle pleine de béton armé selon le calcul du Bureau d'Étude Technique avec une hauteur sous plafond de 250 cm (sauf sous faux-plafonds et soffites).
- Appuis de baies et de fenêtres en béton ou en métal thermolaqué.
- Murs porteurs en béton armé ou parpaings, conformes à la réglementation acoustique (norme NRA) entre certains lots et certaines parties communes.

COUVERTURE- DESCENTES EP

CHARPENTE :

- Charpente bois réalisée en fermettes sapin, ou de type traditionnel (pannes et chevrons), selon cas, avec traitement insecticide et fongicide, pour le bâtiment B.

COUVERTURE :

- Couverture par tuiles en terre cuite à emboîtement mécanique, teintées dans la masse, posées sur liteaux pour le bâtiment B.
- Toiture terrasse non accessible avec une étanchéité auto-protégée multicouche ou élastomère avec complexe isolant, pour le bâtiment A.

ZINGUERIE :

- Gouttières en aluminium thermolaqué de couleur blanche.
- Descentes extérieures en aluminium thermolaqué de couleur blanche.
- Descentes intérieures en PVC.

FAÇADES

- Façades des bâtiments recouvertes d'un enduit minéral finition gratté fin blanc et en béton matricé couleur gris en RDC du bâtiment A, suivant plans de façades du Permis de Construire.
- Corniche béton préfabriqué au-dessus du soubassement matricé.
- Habillage en aluminium thermolaqué gris au niveau des tableaux, cotés des fenêtres et au-dessus du porche d'entrée (coté terrasse du bâtiment A).

2 - DESCRIPTION DES PARTIES COMMUNES EXTERIEURES

TERRASSE COMMUNE

- Sol : revêtu de carrelage imitation bois.
- Eclairage : appliques murales et guirlande lumineuse, conformes à la réglementation.

PORCHE D'ENTRÉE et PASSAGE COUVERT

- Sol : en béton balayé.
- Murs : identiques aux revêtements des façades.
- Plafond : type faux-plafond suspendu en finition PVC ou métal laqué.
- Éclairage : appliques murales et/ou plafonniers.
- Aire vélos avec racks.

2bis - DESCRIPTION DES PARTIES COMMUNES INTERIEURES

Décoration personnalisée (couleur, choix des matériaux) définie par l'architecte d'intérieur.

HALLS D'ENTRÉES

- Porte d'accès des bâtiments : vitrée, sur châssis en aluminium avec bâton de maréchal.
- Sols : en carrelage 60x60 cm de chez Marca Corona ou similaire, avec plinthes assorties.
- Tapis de sol de type Coral Brush de chez Forbo ou similaire.
- Murs : recouverts de peinture selon choix de l'architecte d'intérieur. Partie vitrée selon plans de façades du Permis de Construire.
- Plafonds recouverts d'une peinture glycérophtalique ou similaire.
- Faux-plafonds : dalles acoustiques décoratives.
- Éclairage (suivant emplacement) : éclairage LED par inclusion ou spots encastrés ou appliques ou suspensions, emplacement suivant plans de l'architecte d'intérieur.
- Divers : décoration murale selon choix de l'architecte d'intérieur, panneau d'affichage intégré, corbeille.
- Boîtes aux lettres individuelles semi normalisées de type Extensio de chez Renz ou similaire pour un encombrement réduit, située dans le bâtiment A.
- Boîtes à colis connectées de type Renz ou similaire pour la réception de colis, situées dans le bâtiment A.
- Système de vidéosurveillance.

NOTICE DESCRIPTIVE

Nom :

Studently TARBES

CIRCULATIONS - PALIERS D'ÉTAGES

- Sol des RDC : en carrelage 60x60 cm de chez Marca Corona ou similaire, avec plinthes assorties.
- Sol des étages : sol textile floqué de chez Forbo Flotex ou similaire, selon choix de l'architecte d'intérieur, plinthes en bois peintes.
- Murs : revêtements muraux décoratifs et peinture, emplacement selon choix de l'architecte d'intérieur.
- Plafonds : recouverts de gouttelette.
- Faux-plafonds : dalles acoustiques décoratives.
- Éclairages : spots intégrés ou en appliques, commandés par des détecteurs de mouvements.

ESCALIER DU BATIMENT A

- Sol de l'escalier : en béton recouvert d'une peinture à haute résistance (type époxy à base de résine ou similaire) jusqu'au dernier niveau, main courante en métal peint.
- Murs et autres surfaces : recouverts de gouttelette.
- Éclairage : appliques et éclairage de secours selon la réglementation en vigueur.

ESCALIER DU BATIMENT B

- Sol de l'escalier : du RDC au R+1 recouvert de carrelage de chez Marca Corona (identique à celui du hall) et à partir du R+1 de sol textile floqué de chez Forbo Flotex, ou similaire.
- Murs et autres surfaces : recouverts d'un revêtement mural décoratif ou peinture, emplacement selon choix de l'architecte d'intérieur.
- Éclairage : appliques et éclairage de secours selon la réglementation en vigueur.

ASCENSEUR - BATIMENT A

- Sol : en revêtement minéral.
- Paroi intérieure : en métal et/ou en stratifié, main courante en inox, indicateur de position.
- Éclairages : appliques avec éclairage indirect ou plafonniers décoratifs suivant le cas (+ éclairage de sécurité).
- Divers : capacité de 8 personnes (630 kg) et desserte de tous les niveaux. Cabine reliée au service d'assistance par téléphone. Annonces vocales des étages pour les malvoyants.

LOCAUX ANNEXES

- Local poubelles équipé d'un point d'eau et d'un siphon de sol, avec porte fermant à clé, serrure sur organigramme

ou Vigik. Faïence de 1.5m de hauteur sur les murs. Porte métallique avec poignée de tirage.

- Locaux de stockage / ménage, situés au RDC du bâtiment B : sol et murs en béton brut, équipés d'un point d'eau. Porte avec serrure sur organigramme. Eclairage par détecteur de présence.
- Locaux techniques : sol et murs en béton brut. Porte avec serrure.
- Local vélos : sol et murs en béton brut. Equipé de racks.

SALLES COMMUNES

- Menuiseries extérieures en aluminium, baies vitrées en accordéon dans la salle commune.
- Sol des salles communes (espaces détente, gaming, bureau du régisseur, cafétéria, laverie, WC, local entretien) : en carrelage 60x60 cm ou en 25x21 cm (hexagonal) de chez Marca Corona ou similaire, avec plinthes assorties en bois peintes ou en carrelage, suivant emplacement, calepinage selon choix de l'architecte.
- Sol de la salle fitness et salles coworking : en sol souple LVT de chez Amtico ou similaire, avec plinthes en bois peintes.
- Murs de toutes les salles communes : recouverts de peinture et/ou de revêtement mural décoratif, selon choix de l'architecte d'intérieur. Faïence dans le WC sur une hauteur de 120 cm et derrière les blocs machines de la laverie.
- Syphon de sol dans la laverie.
- Faux plafonds des salles communes : dalles acoustiques décoratives ou plaques de plâtre peintes, selon la réglementation.
- Système de vidéosurveillance.

CLIMATISATION

Climatisation réversible gainable dans les salles communes par système intégré.

3 - DESCRIPTION DES PARTIES PRIVATIVES

MENUISERIES EXTÉRIEURES

- Fenêtres en PVC plaxé (gris anthracite sur la face extérieure et de couleur blanche sur la face intérieure), ouvrants à la française, en deux parties (dont un fixe), avec allège vitrée, conformes à la réglementation en vigueur, avec double vitrage isolant. Coffre de volet roulant monobloc intégré dans la menuiserie.
- Occultations des baies : volets roulants en PVC. Commande électrique par interrupteur.

Paraphes :

NOTICE DESCRIPTIVE

Nom :

Studently TARBES

MENUISERIES INTÉRIEURES

- Porte d'entrée en bois, rainurée ou lisse, posée sur huisserie métallique avec système anti-dégondage et seuil à la suisse, équipée d'un joint isophonique. Fermeture avec un système de serrure intégrée de sécurité (3 points de fermeture). Béquillage sur plaque.
- Microviseur.
- Portes intérieures de distribution battantes : laquées d'usine ou peintes, rainurées, avec béquillage sur rosace, butées de portes dans toutes les pièces, si la configuration le permet.
- Placards :
 - Portes coulissantes ou pivotantes selon cas, de type Sifisa ou similaire.
 - Équipement des placards dont la largeur est supérieure à 100 cm avec étagères et penderie (1 tablette chapelière sur toute la largeur, séparatif, 3 étagères par placard). Les placards dont la largeur est inférieure à 100 cm seront équipés uniquement d'une penderie.
 - Tringle de penderie ovoïde.

CLOISONS SÈCHES - FAUX PLAFONDS

- Cloisons de distribution intérieure de type cloison sèche alvéolaire Placopan de 50 mm d'épaisseur ou Placostil.
- Parois extérieures doublées d'un complexe isolant thermique en conformité avec la réglementation thermique en vigueur.
- Plafond du dernier niveau : réalisé en faux plafond horizontal de type Placostil avec plaques de plâtre (sauf sous toiture terrasse, en béton peint).
- Faux plafonds des circulations : dalles acoustiques décoratives.
- Murs non porteurs séparatifs en cloison isolante du type S.A.D. entre certains lots et certaines parties communes.

CHAUFFAGE - EAU CHAUDE - VMC

Installation conforme aux normes en vigueur.

CHAUFFAGE :

- Chauffage individuel électrique par panneaux rayonnants muraux, un sèche serviette dans la salle d'eau.

EAU CHAUDE :

- Système de production d'eau chaude assuré par des pompes à chaleur collectives relié à des ballons d'eau chaude.

VENTILATION MECANIQUE CONTROLÉE COLLECTIVE :

- Extraction individuelle d'air dans la kitchenette, la salle d'eau/WC.
- Entrée d'air incorporée dans les façades ou menuiseries des pièces principales (selon réglementation en vigueur).

PLOMBERIE - SANITAIRE

• Salle d'eau :

- Meuble à simple vasque moulée dans le plan de travail en résine ou posée sur un plan de travail stratifié, avec robinet mitigeur. Meuble ton bois ou de couleur, avec portes en mélaminé. Ensemble surmonté d'un miroir rétroéclairé avec bandeau lumineux.
- Pour les lots PMR (Personne à Mobilité Réduite) : plan vasque adapté PMR, armoire de toilette ou meuble bas amovible sur roulettes, robinet mitigeur. Ensemble surmonté d'un miroir rétroéclairé à LED intégré ou en applique.
- Douche système taradouche ou similaire avec barre de maintien dans les lots PMR et bac à douche surélevé pour les autres lots.
- Barre de douche réglable pour fixation de la douchette.
- Paroi de douche en verre suivant plans (2 battants de 45 cm pour les receveurs en 90*90 cm ou portes coulissantes).
- WC : réservoir en grès émaillé blanc, chasse 3/6 litres, abattant double, robinet d'arrêt, barre de relevage dans les lots PMR.

ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES

Installation et équipement conformes aux normes en vigueur (NFC 15-100 et ses additifs).

- 1 DAAF (Détecteur Avertisseur Autonome de Fumée) par lot.
- Appareillage de marque Schneider (série Odace) ou similaire.
- Plafonniers.

TÉLÉVISION – TÉLÉPHONE

- 2 prises TV (sous forme de RJ45) : 1 prise dans la pièce à vivre et 1 dans la chambre (T2), reliées à l'antenne collective pour la réception de toutes les chaînes de la TNT.
- 1 prise téléphone (sous forme de RJ45) dans la pièce à vivre et la chambre (T2).

NOTICE DESCRIPTIVE

Nom :

Studently TARBES

REVÊTEMENTS

SOLS : en souple imitation parquet bois clair de chez Gerflor ou similaire, avec plinthes en bois peintes ou laquées d'usine.

Sol de la terrasse du logement N° B0.28 en lames bois.

MURS ET PLAFONDS :

Faïence :

- Salle d'eau : faïence autour de la douche, toute hauteur.

- Plan vasque (si positionné contre une cloison) : faïence à hauteur du miroir.

- Kitchenette : crédence en stratifié au-dessus du plan de travail sur une hauteur de 60 cm.

Gouttelette :

- Murs : gouttelette écrasée dans tout le lot, hormis la salle d'eau/WC qui sera en gouttelette spéciale - cachet violet de type Bagar ou équivalent.

- Plafonds : gouttelette grain fin.

AUTRES :

- Porte d'entrée : application d'une peinture glycérophtalique satinée.

ÉQUIPEMENTS KITCHENETTE

Aménagement haut des lots T1 :

- Un caisson avec étagère centrale et un emplacement four micro-ondes équipé d'une prise électrique.

- Un meuble sur hotte avec porte, une hotte aspirante.

- Un meuble avec porte et étagères (20 cm de large) uniquement pour les linéaires de 140 cm (pour les T1 PMR).

Aménagement bas des lots T1 :

- Un plan de travail en Compact avec un évier 1 bac inox et robinet mitigeur.

- Un meuble sous évier avec deux tiroirs (suivant plan en 60 ou 80 cm de large) ou un meuble sous évier amovible à roulettes pour les lots PMR.

- Une plaque de cuisson vitrocéramique encastrée 2 feux.

- Un réfrigérateur table top avec compartiment congélateur sous plaque de cuisson.

Aménagement haut du T2 Régisseur lot N° B0.28 :

- Un caisson avec étagère centrale et un emplacement four micro-ondes équipé d'une prise électrique.

- Un meuble sur hotte avec porte, une hotte aspirante.

- Un meuble avec porte et étagères.

Aménagement bas du T2 Régisseur lot N° B0.28 :

- Un plan de travail en Compact avec un évier 1 bac inox et robinet mitigeur.

- Un meuble sous évier avec deux tiroirs.
- Un lave-vaisselle sous le plan de travail.
- Une plaque de cuisson vitrocéramique encastrée 2 feux, en dessous un meuble avec porte et étagère.
- Un réfrigérateur.
- Un comptoir bar.

- Façades de couleur ou ton bois.
- Emplacement de 60 cm de large.

Nota bene : Le four micro-ondes intégré à la kitchenette est décrit dans la Liste du Mobilier en annexe 2 du Contrat de Réservation.

4 - DESCRIPTION DES AMÉNAGEMENTS EXTERIEURS

RÉSEAUX DIVERS

- Assainissement des eaux usées et eaux vannes : suivant les règles de construction et les indications des services techniques de la Mairie et de l'Équipement.
- Assainissement des eaux pluviales : suivant les règles de construction et les indications des services techniques de la Mairie et de l'Équipement.
- Alimentation en eau potable : mise en œuvre suivant les indications des services techniques concernés (service des Eaux, Mairie, Équipement ...).
- Alimentation en électricité et éclairage public : alimentation électrique par un réseau basse tension souterrain. Branchements jusqu'aux colonnes montantes, y compris les coffrets de comptage et les liaisons aux coffrets disjoncteurs, conformes aux spécifications d'Enedis.
- Réseau de télécommunication : réalisation d'un réseau principal (y compris chambres de tirage d'Orange) suivant les règles en vigueur et la consultation des services intéressés.

VOIRIE INTERNE

- Application d'une couche de roulement en enrobé bitumineux sur l'ensemble des voiries internes.
- Allées piétonnes en béton balayé.

STATIONNEMENT

- Parkings extérieurs individualisés, avec places numérotées, en enrobé bitumineux pour les places sous le bâtiment ou PMR, et végétalisées de type evergreen pour toutes les autres, emplacement selon plan de masse du Permis de Construire.

NOTICE DESCRIPTIVE

Nom :

Studently **TARBES**

ÉCLAIRAGE

Bornes ou candélabres à LED.

ACCÈS

- Résidence entièrement clôturée avec un portail d'entrée coulissant ou battant, équipé d'un système de déverrouillage, à ouverture automatique avec système bénéficiant de la technologie Intratone.
- Accès piétons et halls d'entrées équipés d'une platine visiophone avec caméra intégrée (système bénéficiant de la technologie Intratone : réception de l'image et commande d'ouverture via le téléphone portable), à défilement de noms, avec lecteur Vigik.
- Plaque Aluminium avec le nom du programme à l'entrée de la résidence et signalétique conforme à la réglementation sur les bâtiments.

CLÔTURES

- Enceinte de la résidence :
 - Clôture sur rue : mur bahut surmonté de serrurerie, hauteur totale 1.70m.
 - Clôture sur mitoyenneté : clôtures existantes conservées ou remplacées par des clôtures rigides de 1.50m de haut, doublées d'une haie végétale et arbustive, emplacement selon plan masse du Permis de Construire.
- Clôture du jardin du logement N° B0.28 : clôture type ganivelle 1.50m de haut avec portillon, doublée d'une haie.
- Clôture du jardin potager : clôture type ganivelle.

LOCAUX ET OUVRAGES ANNEXES

- Aire de présentation des ordures ménagères située à l'entrée de la résidence.
- Emplacements vélos équipés de racks, situés à l'entrée de la résidence.

ESPACES VERTS

- Espaces verts communs engazonnés et aménagés avec massifs de plantes et arbustes variés. Arrosage automatique par buses pour les parties engazonnées et par goutte à goutte sur les massifs et arbustes.
- Potager partagé équipé d'un point d'eau.
- Jardin du logement N° B0.28 engazonné, avec portillon.

AUTRES AMENAGEMENTS

- Table de ping-pong fixe,
- Boulodrome,
- Barbecue en béton,
- Potager,
- Bancs.

NOTE : Les produits indiqués sous le nom de leur fabricant peuvent être remplacés par des marques concurrentes de qualité égale ou supérieure. Le Maître d'ouvrage se réserve le droit de modifier certains détails dans la mesure où, en cours de travaux, il se révélerait une obligation ou une possibilité d'amélioration de fonctionnement.